

**AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »
2013-2016**

Nom de la compétition : Trophée Voile Légère Côte d'Armor – Grade : 5B

Dates complètes : 11 juin 2017

Lieu : Saint Quay Portrieux

Autorité Organisatrice : Pôle Nautique Sud Goëlo

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux doivent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à :
 - 3.1.1 - tous les bateaux en intersérie dériveurs et Catamarans
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à école de voile Saint Quay Portrieux Quai Robert Richet 22410 Saint Quay Portrieux
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Dériveurs double	10 €
Dériveurs simple	5 €
Catamarans	10 €

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : 11 Juin 2017 de 9h00 à 10 h 30

5.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
11 JUIN	11h00	Dériveurs
11 JUIN	11H00	Catamarans

5.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le 11 Juin 2017
- affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Construits.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE .

8. CLASSEMENT

1 course doit être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : à 17h00 à L'école de voile de Saint Quay Portrieux.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

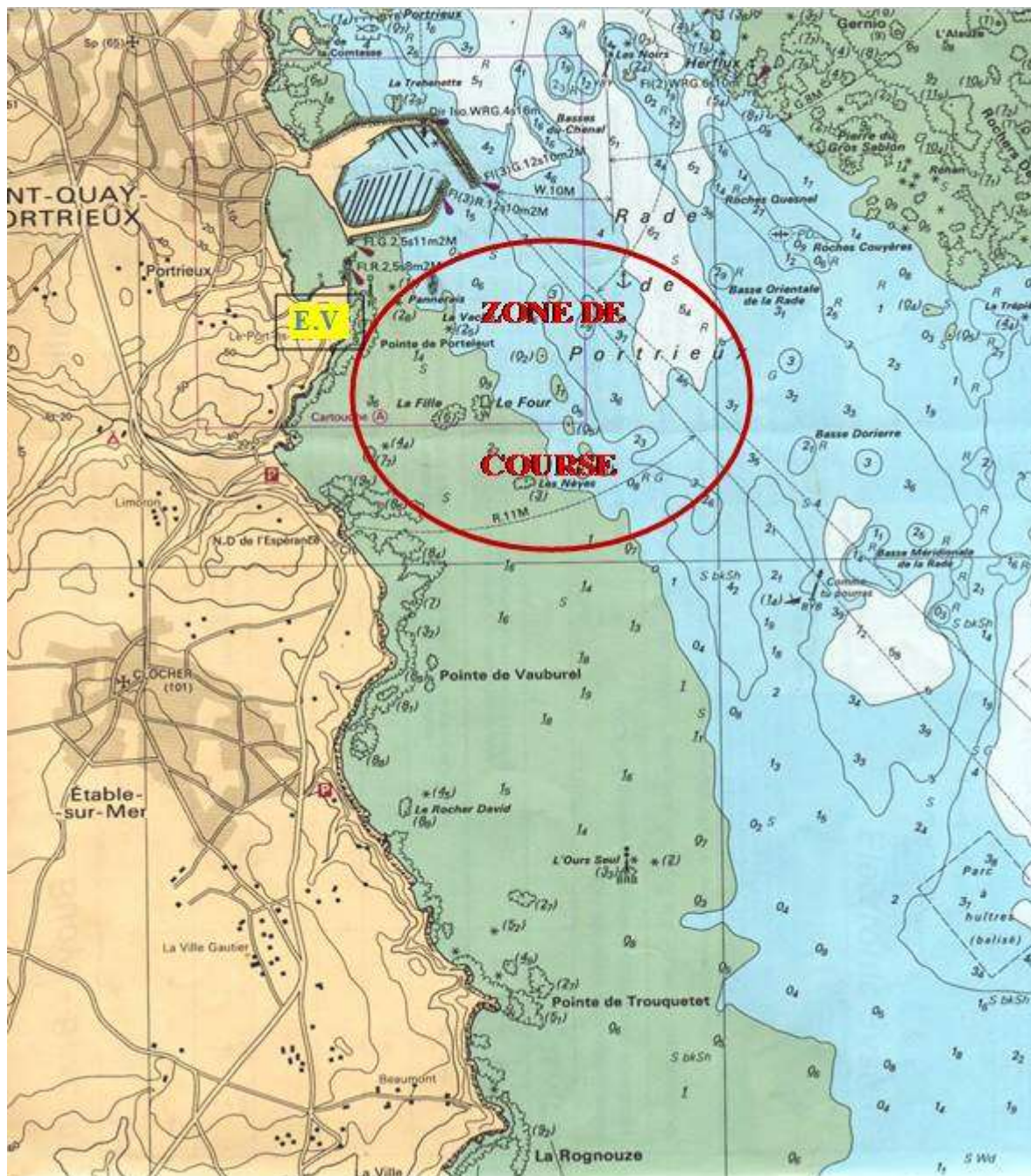
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Ecole de voile Saint Quay Portrieux Quai Robert Richet 22410 Saint Quay Portrieux

Tél : 02 96 70 54 65

Polenautique-saintquay@sudgoelo.fr

ANNEXE ZONE DE COURSE



PM : 08h59

BM : 15h30

Nom de la régata : Trophée Voile Légère Côtes d'Armor Dériveurs Catamarans
Dates complètes : 11 Juin 2017
Lieu : Saint Quay Portrieux
Autorité Organisatrice : Pôle Nautique Sud Goëlo

N° voile :

CLASSE :

	Barreur	Equipier
NOM		
PRENOM		
N° licence		
N° club		
Sexe		
Né(e) le		

Réservé à l'organisation

Licence

Frais d'inscription

Certificat médical

Carte pub (si pub)

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régata du Trophée Voile Légère Dériveurs et Catamaran du 11 Juin 2017 et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à _____ le _____

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE DU BARREUR

(mention nécessaire : lu et approuvé)